RAS LE VOL

GUIDE CONTRE LE VOL

DES DEUX ROUES

MOTO magazine
FFMC Fédération Française des Motards en Colère
STOP VOL
afnor CERTIFICATION

Du plus petit des scooters jusqu'à la plus grosse GoldWing, toutes les motos se volent.

Comme c'est souvent le cas dans d'autres domaines, les deux-roues à la mode sont les plus exposés.

Pour vous éviter de voir disparaître votre engin, nous avons conçu ce Guide pratique de l'antivol.

Lisez-le attentivement ; vous y trouverez les bons conseils pour vous protéger contre le vol, et éviter la paranoïa…

3 Comment reconnaître un bon antivol
Repérer le bon label

5 Les bons réflexes pour stationner
Où garer sa moto et Comment l'attacher ?

7 Les dispositifs complémentaires
Les sécurités électroniques et mécaniques

8 Les nouvelles techniques de vol
Les agressions… déjouer les pièges

LE VOL en chiffres

AU NIVEAU DES FRÉQUENCES DE VOL, LES SCOOTERS ARRIVENT EN TÊTE, SUIVIS DES SPORTIVES, DES ROADSTERS ET DES SPORT-TOURISME.

Les motos carénées sont plus chères à réparer que les basiques, donc également très convoitées. Les endroits à risque sont les grandes agglomérations, avec en tête les villes du sud de la France et les zones frontalières ou portuaires qui sont reconnues comme des plaques tournantes du trafic en général.

Le phénomène du vol, malgré l'augmentation du parc de deux-roues chaque année, reste une donnée stable. Il est même passé sous la barre des 80 000 vols par an aujourd'hui. Mais moins d'une moto sur 10 est retrouvée.

Contrairement aux idées reçues, le pourcentage de vol dans les garages et parkings représente 25 % des délits.

On ne le répétera jamais assez, le meilleur antivol c'est vous ! La grosse majorité des vols arrive à des personnes inexpérimentées qui font souvent trop confiance aux vendeurs ou à la publicité faite autour d'un produit. ■

Nos conseils

Acheter un antivol certifié adapté à la moto.

Choisir l'emplacement de stationnement de façon judicieuse.

L'attacher correctement à un point fixe.

Comment reconnaître un bon antivol ?

Repérer le bon label

C'est aujourd'hui facile de choisir un bon antivol : Il porte obligatoirement une étiquette numérotée

Mémorisez bien cette étiquette fruit de l'association de la recommandation FFMC et de la marque NF.

Qu'est-ce que la recommandation FFMC ?

La commission Stop Vol de la FFMC « torture » depuis 1987 de très nombreux antivols afin de conseiller les meilleurs produits du marché. Son expérience a permis un bond en avant de la qualité des antivols. Jusqu'en 2000, l'étiquette « FFMC – Assurance mutuelle des motards » distinguait les produits qui avaient résisté aux tests de Stop Vol. De plus, elle permettait d'assurer une moto en garantie vol aux meilleures conditions, notamment à l'AMDM

Qu'est-ce que la marque NF antivol moto ?

Désormais, à l'initiative de la branche deux-roues du CNPA (Conseil national des professionnels de l'automobile), et s'appuyant sur l'expérience de Stop Vol, AFNOR CERTIFICATION a développé une marque NF antivols moto. Elle concerne les antivols moto mécaniques (U, chaînes, flexibles, etc.) et les antivols électroniques. Cette marque NF traduit de très sévères exigences de résistance à l'effraction et de qualité de fabrication. Fruit de cette association : l'estampille « Antivol moto certifié NF recommandé par FFMC » apposée sur les produits testés avec succès.

Qu'apporte un antivol étiqueté NF-FFMC ?

Une réelle garantie de résistance à l'effraction : l'antivol doit résister à des tentatives d'effraction réalisées « en situation », c'est-à-dire dans les conditions réelles des tentatives de vol (outils du commerce, crochetage, etc.), par des opérateurs expérimentés. Il doit également résister à des essais sur machine (cisaillement, frappe, torsion, etc.).
Ces tests sont réalisés par deux laboratoires indépendants: le CNPP (Centre national de prévention et de protection) ●●●

en PRATIQUE

Ne vous laissez pas embobiner

Sachez reconnaître un bon antivol. Il porte toujours l'estampille « Certifié NF recommandé FFMC ». S'il ne l'a pas, c'est qu'il ne le mérite pas. Si vous avez des doutes sur un antivol vu dans un magasin ou dans un catalogue, n'hésitez pas à nous en faire part. Sachez que l'utilisation frauduleuse de nos logos entraîne systématiquement une action en justice.

Sites Web utiles : www.ffmc.asso.fr rubrique stop-vol, www.marque-nf.com et www.stopvol.fr

L'achat d'un antivol

Ne vous laissez pas influencer par un vendeur peu scrupuleux qui vous proposerait un produit non certifié.

Méfiez-vous, certains antivols ne s'adaptent pas à toutes les motos. L'achat de l'antivol doit être effectué avec la moto en référence, pour optimiser son utilisation. Un bon antivol mal positionné perd de son efficacité.

Comment reconnaître un bon antivol ?

Repérer le bon label

•••
pour les essais dits « en situation » et l'UTAC (Union technique de l'automobile du motocycle et du cycle) pour les essais dits « sur machine ».

Une information claire : l'antivol doit être accompagné d'une documentation fournissant toutes les recommandations et les conseils d'utilisation.

Des avantages auprès des assureurs : l'antivol est accompagné d'un bulletin (preuve d'achat) que le motard doit envoyer à sa compagnie d'assurance pour assurer son véhicule contre le vol.

Et aussi : AFAQ-AFNOR certification contrôle chaque année, par audit sur les lieux de production, que tous les antivols fabriqués et mis en vente remplissent bien ces exigences.
La commission Stop Vol de la FFMC prélève les antivols du marché et veille à ce qu'ils conservent leur niveau de qualité. Elle accompagne également les innovations dans le domaine de la lutte contre le vol. ■

Les antivols sans étiquette NF/FFMC

Quel motard ne s'est jamais dit un jour : « Je ne vais pas investir dans un antivol cher, puisque ma moto, personne n'en veux. » Pourtant, toutes les motos se volent, pour faire un tour, pour les pièces ou les accessoires. Aucune n'est totalement à l'abri avec ces antivols - de tous formats et à tous prix - aucunement dissuasifs pour un voleur, même peu outillé. Simple chaîne sous tuyau de plastique, articulé ou « U » non certifié, ils sont à proscrire d'office. Certains vendeurs et distributeurs savent y faire pour présenter des antivols -ou d'autres accessoires - comme des « produits moto » alors qu'ils ne présentent aucune garantie de qualité et/ou de sécurité. ■

en PRATIQUE

L'entretien

Il est nécessaire de lubrifier la serrure régulièrement, surtout en hiver et par temps de pluie. Selon les fabricants, on utilisera soit un spray multifonction non gras (Abus, Auvray, Honda), soit une huile fluide (France Antivol) ou une huile épaisse en aérosol (Mad, Top Block, Accessoires Diffusion, Yamaha).
Nettoyez l'anse avec un chiffon propre, pensez à refermer les cache-poussière s'ils existent et évitez les nettoyages au Kärcher dans la serrure !

Les bons réflexes pour stationner

Où garer sa moto et comment l'attacher

Pour bien attacher une moto, il suffit de respecter quelques regles de manière a rendre la tache plus difficile aux voleurs.

Bien choisir l'emplacement du stationnement.

S'ils existent, utilisez les parkings deux-roues, de plus en plus répandus. Le stationnement sur le trottoir est théoriquement interdit ; sauf si un parc de stationnement y est aménagé. Selon l'article R413-18 vous pouvez alors circuler à faible allure sur le trottoir pour accéder à ces places. Dans tous les cas, veillez à ne pas gêner le passage pour les poussettes, les personnes âgées ou handicapées, ou l'accès des pompiers. Si possible, repérez les points fixes potentiels (mobilier urbain, arbres, poteaux) pour y attacher votre moto.

Évitez tout endroit isolé. Les endroits déserts ou les lieux faiblement éclairés la nuit sont également à proscrire. De manière générale, évitez tous les lieux où la présence d'un individu affairé sur votre moto peut passer inaperçue du public.

Dans le cas où vous garez votre moto dans un garage, un parking ou un box, et même si l'endroit est gardé la nuit, il faut quand même attacher votre moto à un solide point fixe.

Points de fixation de l'antivol sur la moto selon les possibilités d'ancrage.

1 **S'il n'y a pas de point fixe à proximité :** D'une manière générale, l'antivol devra entraver la rotation d'une roue tout en empêchant le démontage de celle-ci.
Sur la roue avant : prendre ensemble avec l'antivol les deux tubes de fourche et un bâton de roue, si possible en passant au dessus des étriers de frein.
Sur la roue arrière : l'antivol devra prendre le bras oscillant et un bâton de roue. Ne pas passer l'antivol seulement dans une roue car il restera possible de la faire tourner, ou de la remplacer par une autre.

2 **S'il y a un solide point fixe à proximité : c'est la meilleure solution.** Trouver un point d'ancrage sur une partie fixe ou très difficile à démonter : boucle dans le cadre, bras oscillant, haut des tubes de fourche (au dessus du garde-boue).

3 **Si le point fixe est trop éloigné de la moto et que votre antivol n'est pas assez long,** vous pouvez utiliser un deuxième antivol pour faire rallonge. Utilisez toujours ensemble des antivols de qualité, « certifié NF recommandé par FFMC »
Evitez les points d'attache trop facilement démontables, comme le silencieux d'échappement, les amortisseurs ou les roues, plus rapides à démonter qu'on •••

en PRATIQUE

Où attacher son deux-roues

L'endroit idéal pour tout stationnement prolongé : cherchez un emplacement bien en vue, et éclairé la nuit. Plus l'endroit est fréquenté et lumineux, moins un voleur ose s'attaquer à un antivol. Pensez aux piétons, aux handicapés, aux poussettes et aux enfants qui peuvent se blesser ou de se brûler sur l'échappement.

Comment attacher son deux-roues

Le véhicule doit idéalement être attaché à un point fixe (poteau, barrière, parking deux-roues…), ce qui oblige les Rapetouts à détruire le système antivol pour pouvoir partir avec la moto ou pour la mettre dans une camionnette.

Les bons réfexes pour stationner

Où garer sa moto et comment l'attacher ?

•••
ne le pense. Rappelez-vous que des chaînes, plus longues, de qualité existent aussi aujourd'hui et peuvent avantageusement remplacer deux U.

Evitez aussi de bloquer l'antivol au point de le rendre immobile. Il doit en effet toujours avoir du jeu, et ne pas traîner à terre. Cela rend l'effraction plus difficile. Votre antivol protège votre moto, mais pensez aussi à le préserver des intempéries et à rendre son accès difficile lorsqu'il est fixé sur la moto. N'oubliez pas non plus le blocage de direction, même si son efficacité est insuffisante : c'est un obstacle supplémentaire pour le voleur.

Le transport de l'antivol

Transporter un antivol dans un sac à dos, ou pire encore autour du cou, est à proscrire (en cas de chute, la colonne vertébrale n'y résisterait pas).D'autres moyens existent.

Support d'antivol. On trouve dans le commerce des supports vissés, pratiques, mais il faut éviter de les fixer à des endroits trop fragiles ou trop salissants (garde-boue, plaque d'immatriculation...).

Logement sous la selle. Sur certaines motos le fabricant a prévu un emplacement sous la selle, généralement pour un U. Il existe des modèles d'antivols parfaitement adaptés à ces logements.

Il est parfois possible de découper le plastique dudit logement s'il est trop petit.

Porte-paquet. Quelques-uns permettent de glisser un U dans un guide ; sinon, on peut toujours le fixer dessus, bien à plat avec un sandow.

Top-case et bagagerie. Le top-case, les sacoches cavalières, les sacoches de réservoir et les porte-bagages sont des solutions sûres et bien pratiques pour le transport de l'antivol. ■

en PRATIQUE

Les rallonges

À cause de l'écartement entre la machine et les points d'ancrages (arceaux des parkings deux-roues ou poteaux), il n'est pas toujours possible d'enserrer correctement le point fixe et la moto (fourche, bras oscillant, cadre). Rien de mieux, donc, qu'un deuxième antivol, ou un ensemble U + chaîne certifiés.

Les dispositifs complémentaires

Les sécurités électroniques : alarmes, anti-démarrage
Le gravage - Les bloque-disques - Le blocage de direction

Les différents dispositifs évoqués dans cette page ne sont efficaces qu'en complément d'un antivol mécanique « Certifié NF recommandé par la FFMC »

Les alarmes

De la plus basique (simple sirène) à la plus high-tech (repérage de la moto par satellite) en passant par la plus complexe (multiple coupure d'allumage), l'alarme reste un simple complément à l'antivol mécanique. Elle n'empêchera jamais de pousser votre moto (si elle n'est pas attachée à un point fixe) dans une camionnette.
Le montage est le point le plus délicat. Panne, ou pire, accident, sont parfois le résultat de leur mauvais fonctionnement ou d'un vieillissement accéléré. Dans tous les cas, proscrire les montages « à faire soi-même ». Vous risqueriez d'occasionner des courts-circuits dus à une mauvaise étanchéité des fils.
Choisissez les alarmes qui ont subi les tests de laboratoire « Certifié NF recommandé FFMC », elles auront le mérite, sinon d'empêcher le vol, de ne pas décharger la batterie ni d'occasionner une mauvaise surprise électrique. De plus, leur certification porte non seulement sur leurs caractéristiques techniques mais aussi sur le serieux de son réseau d'installation.

L'anti-demarrage

De plus en plus, les constructeurs proposent des systèmes à transpondeur qui permettent de mettre hors service le cœur du système d'allumage. Ce type de produit est issu du monde de l'automobile où il a fait ses preuves. Ce système est matérialisé par une clef de contact sans laquelle il n'y a pas de démarrage possible. Malheureusement beaucoup de motos sont volées sans qu'on les fassent démarrer. Et les plus volées sont munies d'un système Anti- démarrage

Le gravage

Exigé par certaines assurances, il permet dans tous les cas de lutter contre la cause numéro un du vol de deux-roues motorisés : le trafic de pièces détachées.
Les pièces gravées sont celles les plus exposées lors d'une chute (carénage, fourche, réservoir, échappement, moteur, cadre, bras oscillant...). Le nombre de pièces tatouées varie selon les tatoueurs et le véhicule. Si vous achetez une moto d'occasion gravée, pensez à demander à l'ancien propriétaire le certificat de gravage, et à le ré enregister à la société de gravage. De même, quand vous achetez une pièce d'occasion tatouée, exigez du vendeur le certificat de gravage correspondant.

Les bloque-disques

Tout leur intérêt réside dans leur petite taille, qui permet de les transporter aisément. Par contre, ils ne permettent pas d'attacher sa moto à un point fixe et, de par leur conception, ne résistent que quelques dizaines de secondes aux voleurs. À la rigueur, un bloque-disque peut convenir pour attacher son deux-roues le temps d'acheter le pain ou le journal à condition tout de même de garder un œil sur sa machine.

Bonnes idées

La peinture personnalisée
Les pièces peintes sont plus difficiles à vendre, de ce fait les motos sont moins volées...

Le blocage de direction

Souvent appelé Neiman, ce blocage de direction est souvent rendu obligatoire par les assureurs. Bien que trop facile à neutraliser, l'usage en est toutefois recommandé car il oppose un barrage supplémentaireIà l'éventuel voleur. ■

en PRATIQUE

Les pièces d'occasion

Les deux-roues sont souvent volés pour être revendus en pièces détachées. Aussi n'achetez vos pièces d'occasion qu'à une casse agrée. Méfiance sur Internet.

Les nouvelles techniques de vol

Ruse ou agressions… déjouer les pièges

Si la plupart des voleurs profitent de votre absence pour subtiliser votre moto, d'autres versent carrement dans l'agression. il faut donc toujours etre sur ses gardes.

La qualité des antivols et les techniques d'anti-démarrage rendant le vol de plus en plus difficile, les voleurs sont amenés à utiliser d'autres moyens.

Une moto bien attachée étant plus difficile à voler, certains préfèrent attendre que le propriétaire la mette en route pour la lui dérober.

1er temps, méfiez-vous donc au moment du démarrage et des arrêts. A l'approche d'un feux, ralentissez pour arriver devant lorsqu'il passe au vert. Rester vigilant si des individus vous coupent la route en simulant un accident ou une panne pour vous arrêter.

2e temps, l'individu fait descendre le conducteur de sa moto. Une manœuvre effectuée par la ruse (constat bidon), par la menace (armes) ou par la violence (coups).

3e temps, il part en trombe. Pour empêcher la fuite, les parades existent. En cas de violence ne resistez pas, votre vie vaut plus que votre moto.

Autre forme de vol avec violence : le Home Jacking.
Certains individus viennent menacer le propriétaire à son domicile et repartent avec les clefs. Plus élégant, les faux acheteurs qui répondent à votre annonce et s'emparent de votre véhicule. Le vol a domicile est assez fréquent car l'engin est toujours au même endroit, au calme à l'abri des regards, les clefs parfois à proximité. ■

en PRATIQUE

Vous venez d'être victime d'un vol

Sans vous donner de faux espoir, regardez dans les ruelles alentour, dans une cour, une cage d'escalier sous une bâche… Les voleurs cachent souvent leur butin à proximité pour revenir à un moment plus tranquille finir leur besogne. C'est une pratique très courante. Renseignez-vous auprès des commerçants, ils ont peut-être vu quelque chose.

Éditions de la FFMC 01/10
Conception graphique : Artimon RCS Paris B 423 727 403

Cette brochure vous est offerte par :

Réalisé par l'équipe de Moto Magazine et la commission Stop Vol de la FFMC
(Fédération Française des Motards en Colère).